

LES NOUVEAUX DÉSERTS FRANÇAISⁱ

En 1947, Jean-François Gravier publiait son livre « Paris et le désert français ». Ouvrage célèbre, au moins pour la génération des « boomers », mais que les gouvernements de ces dernières années semblent avoir bien oublié. Y était décrite une France depuis longtemps centrée sur sa capitale, non seulement en termes de pouvoir politique mais aussi dans la structure profonde de son administration, sur tous les plans de la vie économique et sociale. Ce livre a fortement contribué à une prise de conscience dont sont nées des politiques publiques qui ont modifié le visage de la France, l'aménagement du territoire dans sa version gaulliste peu à peu amodiée par la décentralisation et les nouvelles relations contractuelles entre l'État et les territoires. Mais le centralisme à la française a la peau dure, au point de donner le sentiment que l'État a aujourd'hui tout oublié de telles politiques publiques et de ce qu'elles signifiaient en termes de luttes contre les inégalités territoriales. Et dans cette France exsangue, aux horizons politiques plus que jamais incertains, le mot de désert redevient d'actualité. Déserts au pluriel pourrait-on dire, tant la désindustrialisation et la raréfaction des services publics et privés pèsent lourdement à la fois sur la vie et l'état d'esprit des Français. Les exemples, hélas, abondent.

Déserts multiples

Dans un article récent, Bernard Attali (LeJournalinfo.fr du 29 janvier 2026) a fait du futur trajet du TGV Bordeaux-Lyon la métaphore de cette dérive territoriale, en expliquant comment la « logique » de la politique économique actuelle conduit à concevoir un trajet passant par ...Paris, en « squeezant » magistralement un Massif Central et sa capitale régionale Clermont-Ferrand, plus que jamais promis sinon à une mort lente du moins à un statut de « région retraitée ». Mais outre les nombreux exemples de transports publics terrestres (voies ferrées et routes) en déshérence malgré les multiples menaces écologiques, c'est aussi une nouvelle phase de désindustrialisation qui atteint le pays : pour la première fois depuis longtemps, le nombre de sites industriels décroît, plus d'usines disparaissant qu'il n'en a été créé, et l'emploi correspondant en pâtit, notamment au sein de ce tissu de PME et d'ETI qui devrait faire la vitalité du pays profond. Le contraste est grand entre les milliards d'investissements français ou étrangers, rituellement annoncés chaque année dans les grands raouts du type « Choose France », et la réalité déprimée de tant de territoires. On le sait depuis longtemps : quand un marché se développe, les usines adéquates s'installent, sauf très rares exceptions, là où les communications sont les plus aisées, là où la qualification de la main d'œuvre disponible est la mieux adaptée, là où le mode de vie des cadres sera le plus adéquat, notamment pour l'emploi des conjoints. Lorsque le marché chute pour diverses raisons, l'usine fermera. Mais autant près d'une métropole, elle pourra être remplacée par une autre, notamment si les élus savent s'y prendre, mais ? ailleurs la perte sera sèche.

Dans le secteur des services, on ne cesse d'évoquer les « déserts médicaux » sans que pour l'instant le remède efficace soit trouvé, sinon du côté des initiatives locales originales. Les effets mal anticipés du « numerus clausus » dans la formation des médecins, et le vieillissement spectaculaire de la France, ne sont pas les seules causes de ce sentiment de «

désertification ». Il suffit de regarder la carte des densités médicales, et plus encore par spécialités, pour comprendre ce sentiment et les multiples inégalités territoriales qui en naissent.

Les commerces ne font pas figure d'exception. Fut un temps encore relativement récent où, grosso modo, l'implantation d'un commerce était fonction de la fréquence de son usage. Ainsi un commerce « de proximité » comme une boulangerie ou une épicerie banale d'usage quotidien était implantée dans la plupart des communes, à la façon d'une école primaire. Pour des usages moins fréquents, hebdomadaires ou davantage espacés comme une pharmacie ou un supermarché, la trame territoriale était moins fine, en une homologie toujours très intéressante entre cette trame territoriale et celle d'un collège ou d'un lycée. Mais ce schéma est désormais de plus en plus bouleversé et le sera d'autant plus que la France produira moins d'enfants et accroîtra les phénomènes de concentration.

Un impact politique important

Un autre exemple, lui aussi d'allure métaphorique, vient également à l'esprit, celui des bars-Tabacs, dont on connaît l'importance dans la sociabilité d'un village ou même d'une ville et de ses quartiers. Un chercheur suisse vient en effet de se pencher sur l'évolution en France de ce commerce particulier depuis plusieurs décennies (voir notamment *Le Monde* du 1 février 2026). Elle est impressionnante puisque de 200.000 à la Libération, leur nombre est tombé à 38.000 aujourd'hui, 18.000 ayant disparu ces vingt dernières années. On pourrait en conclure que par rapport aux 36.000 communes de France, il resterait en moyenne un bar-tabac par commune mais la réalité est tout autre. Les zones rurales s'en sont en grande partie vidées, perdant ainsi souvent le seul lieu de fréquentation collective et donc de sociabilité encore en fonction (si l'on excepte les églises, pourtant elles-mêmes en proie à la désertification des fidèles). Mais le chercheur va plus loin que ce triste constat, en démontrant la forte corrélation entre cette disparition progressive des Bars-tabacs et la montée régulière du vote en faveur du Rassemblement National. Le lien ainsi introduit entre la lente disparition des bistrots et la progression du vote RN n'est pas a priori surprenant. Toute suppression d'un service provoque déception, amertume, voire incompréhension et colère dans les zones où elle est exercée, surtout si elle correspond à un lieu d'échanges réguliers (fussent-ils « propos de café du commerce ») dès lors qu'ils font disparaître un lieu de sociabilité apprécié par les habitants. Or le ressentiment est un ingrédient majeur du vote pour de telles formations politiques. On serait donc immédiatement tenté de penser que la désertification progressive du territoire français en matière d'industrie ou de services publics et privés pourrait être un des moteurs puissants de cette évolution des opinions politiques en faveur de courants non-démocratiques, plus généralement de courants populistes extrêmes. Une synthèse des études existantes sur ce point serait donc particulièrement bienvenue.

Dans un domaine voisin, certains économistes tentent de montrer que la centralisation française et la concentration de richesse qui en découle dans la capitale et sa région l'Ile-de-France « ruisselle » vers l'ensemble de l'Hexagone et même outre-mer, grâce aux multiples mécanismes de redistribution existants, notamment en matière fiscale, en dispositifs sociaux ou de retraites. Les travaux correspondants sont en partie convaincants sur le plan formel, en démontrant qu'il y a bien une redistribution de valeur entre Paris et le reste de la France. Mais cette redistribution

fonctionne davantage comme un mécanisme de rente que comme un moteur de développement. Mais la France rurale, et les banlieues en difficulté, hors de la centralité des grandes métropoles, peuvent-elle se résigner à peu à peu n'abriter plus que des retraités plus ou moins aisés ou des populations aigries, nourries de frustration, de colère et de ressentiment ?

Jean-Paul de GAUDEMAR, ancien Directeur, Délégué adjoint à la Datar, ancien Recteur

ⁱ Vous pouvez retrouver cette chronique en souscrivant gratuitement à la plateforme : «jeanpauldegaudemar.substack.com »